



Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de deux textes

Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Énoncez le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Texte 1: d'après « le monde »

Retour en mars 2020. Emmanuel Macron, comme beaucoup d'autres chefs d'État à travers le monde, annonce un confinement général pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Cela a eu pour conséquence de changer drastiquement nos habitudes et notamment de changer notre environnement professionnel. En effet, pour les professions qui le pouvaient, le télétravail était devenu l'option privilégiée pour travailler. Une décision qui aurait eu pour conséquence de nous rendre plus heureux au regard d'une étude australienne publiée en 2021 dans la revue *PLOS One*.

Les bienfaits du télétravail

Ainsi, travailler depuis la maison aurait des effets particulièrement bénéfiques sur notre santé physique et mentale. En effet, les chercheurs de l'Université d'Australie du Sud ont démontré que lorsque les employés étaient en télétravail, leur qualité et leur temps de sommeil, leur alimentation, mais aussi leur bien-être général s'étaient améliorés.

Cela s'explique notamment par le fait qu'en télétravail, il n'est plus question de prendre la voiture ou les transports en commun pour se rendre "au bureau" qui peuvent être des sources de stress. En perdant moins de temps dans les bouchons ou à attendre un métro qui ne vient jamais ou bondé s'il finit par arriver, les employés en télétravail sont donc plus reposés, physiquement et mentalement, lorsqu'ils débutent leur journée de travail.

Côté alimentation, les chercheurs ont mis en avant que bien que le grignotage lors de pauses improvisées dans la cuisine avait pu augmenter, la qualité des assiettes préparées s'était améliorée. Une grande diversité dans la nourriture qui participe donc au bien-être physique.

Enfin, en plus d'une productivité, source d'inquiétudes par les dirigeants d'entreprise, qui a globalement stagné voire s'est améliorée, les employés avaient de meilleurs moyens de conjuguer vie professionnelle et vie privée. Cela a donc participé de manière générale à rendre les gens plus heureux.

Ses limites

Bien entendu, il convient de dire qu'il ne s'agit d'ici que d'une simple moyenne. Oui, le télétravail nous rendrait plus heureux, mais pour d'autres personnes ce n'est pas forcément le cas.

En effet, c'est pour cela que l'étude fait la distinction entre le télétravail que l'on subit et celui que l'on choisit. C'est le deuxième qui contribue majoritairement à notre bonheur d'après l'étude.

En effet, travailler depuis la maison n'est pas toujours une partie de plaisir. Quand il est subit, le télétravail isole au regard des interactions sociales et nous enferme dans un environnement unique qui ne change jamais. Surtout quand cet environnement n'est pas fait pour que l'on y reste pendant une période prolongée sans en sortir. On pense

notamment aux personnes qui habitent dans des immeubles sans balcon ou sans jardin qui permet tout simplement de prendre l'air et de ne pas rester enfermé entre quatre murs.

Mais aussi aux personnes qui pourraient travailler dans un environnement familial ou privé instable pour qui, justement, le télétravail imposé pendant le confinement n'a pas du tout été une partie de plaisir.

Texte 2 : D'après *le figaro*, publié le 15 mars 2021

Selon les calculs de l'institut Sapiens, cette efficacité a notamment contribué à préserver plus de 200 milliards d'euros de PIB en 2020.

Le télétravail rend les salariés plus efficaces. C'est ce qui ressort de l'étude publiée ce lundi par l'Institut Sapiens. Selon le think tank, la productivité des employés travaillant à distance a augmenté de 22%. Un chiffre, indique les auteurs, tiré d'une étude du cabinet Kronos sur le télétravail datant de 2016 mais toujours d'actualité. «*Notre laboratoire travaille de son côté sur une modélisation par rapport au premier confinement. Dans ses premières estimations, il est à 23% de hausse de la productivité, ce qui recoupe le chiffre de Kronos. Pour nous cette donnée est donc totalement pertinente, même quatre ans après*», explique Erwann Tison, directeur des études de l'Institut Sapiens

Les raisons sont multiples. Parmi elles, une réduction des «*distractions et perturbations*», selon les auteurs, telles que les pauses-café, les déjeuners à rallonge, les bruits environnants ou encore les «*réunions inutiles et chronophages qui nuisent à la productivité*». Le temps de trajet économisé s'est par ailleurs transformé en temps d'activité ou en temps de sommeil économisé, permettant aux salariés d'être en meilleure forme.

Conséquences positives sur le PIB

Autre élément positif : le travail à distance permettrait d'augmenter la motivation et la responsabilisation des salariés. Ces derniers ont par ailleurs une meilleure gestion de leur emploi du temps. Les auteurs de l'étude pensent également que le télétravail permettrait de résoudre «*les nombreux dysfonctionnements managériaux*», souvent source de conflit ou d'absentéisme.

Ces effets positifs ont eu des conséquences économiques concrètes depuis que le télétravail s'est imposé aux Français l'an dernier, assure l'institut Sapiens. En permettant aux entreprises de poursuivre leur activité avec des gains de productivité, le télétravail aurait ainsi permis de sauvegarder entre 216 et 230 milliards d'euros de produit intérieur brut (PIB) en 2020. La fourchette se situerait entre 167 et 173 milliards de PIB lors du premier confinement, et entre 49 et 57 milliards lors du second, en novembre.

Effets pervers

Mais attention : le télétravail n'est pas forcément la panacée. Tout d'abord, «*il ne correspond pas à tous les profils* », expliquent les auteurs de l'étude. Les gains de productivité dépendent aussi du contexte dans lequel ce télétravail est réalisé. «*Pour de nombreux néo-télétravailleurs ou parents télétravaillant, ce gain de productivité originel serait en fait gommé soit par la période d'adaptation à cette pratique, soit par le potentiel dérangement représenté par la garde d'enfants* », précise l'Institut Sapiens.

Par ailleurs, s'il s'impose sur le long terme, à 100%, sans suivi, il pourrait avoir l'effet inverse en entraînant une perte de productivité pouvant aller jusqu'à 20%. «*Il y a une productivité marginale décroissante qui arrive avec un télétravail à 100%, raison pour laquelle nous ne préconisons pas un recours total à cette pratique dans notre étude, mais plutôt 2 à 3 jours par semaine (ratio optimal selon nos estimations)*», explique Erwann Tison.

De nombreux salariés, lassés d'être tenus éloignés de leur bureau et de leurs collègues, font état de leur mal-être. Une enquête Harris Interactive publiée le mois dernier indiquait une augmentation du sentiment d'isolement, de stress et d'angoisse parmi ceux qui télétravaillent.

Conscient du problème, le gouvernement a fait évoluer le protocole sanitaire en entreprise en janvier pour permettre à ceux qui le souhaitent de revenir au bureau une fois par semaine. Entre-temps, les partenaires sociaux ont signé un accord national interprofessionnel (ANI) sur le télétravail censé mieux encadrer la pratique. Mais comme le martèle la ministre du Travail, Elisabeth Borne, la situation épidémique toujours inquiétante impose plus que jamais le recours au télétravail qui permettrait une réduction de 20 % à 30 % du risque de contamination. Les entreprises qui ne jouent pas le jeu s'exposent à des sanctions, rappelle-t-elle. Cinquante-deux mises en demeure ont ainsi été prononcées par l'Inspection du travail depuis le mois d'octobre dernier, selon le ministère du Travail.